



Compte-rendu de l'AD de la FSR du 3 juin 2015

Ouverture

Le Président ouvre la réunion en souhaitant une cordiale bienvenue à toutes les participantes et à tous les participants. Au cours de l'année écoulée, plusieurs membres de nos fédérations nous ont quittés. En leur mémoire, quelques instants de silence sont observés.

Se sont notamment excusés, Max Graf, l'ancien secrétaire, Roland Hofer de transfair, Beat Bucheli, FFR, Willy Felder, Syna, Kurt Regotz, Syna et Janine Kaufmann, FVdR. La liste de présence figure à l'*annexe 1*. Le Président salue également M. Oscar Flückiger qui assurera la traduction orale simultanée (français et allemand). L'orateur invité, M. Roland J. Campiche, nous rejoindra durant la matinée.

1 Adoption de l'ordre du jour

Le Président propose d'ajouter à l'ordre du jour, un point 13 «Communiqué de presse». L'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

2 Désignation des scrutateurs/scrutatrices

Le Président propose Juliane Bérard, FVsR, et Jeannette Buchs, FFR, comme scrutatrices. L'AD approuve à l'unanimité cette proposition.

3 Approbation du procès-verbal de l'AD du 28 mai 2014 à Lausanne

Le procès-verbal ainsi que tous les rapports d'activité des fédérations membres ont été transmis par le secrétariat central à tous les participants et excusés dans les deux mois qui ont suivi l'AD. Aucune modification ou demande de parole n'est formulée. Le PV est approuvé à l'unanimité avec remerciement à son auteur, Max Graf.

4 Rapport d'activité 2014 du Président

Le rapport d'activité, présenté par la Président, figure à l'*annexe 2*.

Après la retraite : les cahiers au feu ? Présentation de M. Roland J. Campiche, Professeur honoraire à l'UNIL (*annexe 4*).

L'intervention de l'orateur invité est intervenue en fin de matinée, entre les différents rapports d'activité. L'orateur est un défenseur engagé en faveur d'une formation continue également pour les adultes âgés. Pour évoquer quelques définitions, l'expression « 3^{ème} âge » est récusée car trop réductrice. (Les sociologues parlent de troisième âge pour les personnes jusqu'à 80-85 ans, ensuite de 4^{ème} âge, caractérisé par une plus grande fragilisation). Il est préféré « adulte âgé » car ce groupe de population veut être considéré comme un adulte, avec les mêmes droits et mêmes devoirs que les autres groupes. La population de 60 ans et plus, actuellement de 18 %, passera à 27 % en 2040. C'est l'élément social le plus important des 20 et 21^{ème} siècles. Malheureusement, lorsqu'on parle de formation continue, cela sous-tend toujours durant la vie professionnelle. Alors qu'à la retraite, de nombreuses personnes souhaitent pouvoir s'informer, se perfectionner dans des domaines très variés, que ce soit culturel, artistique, spécifique sur un sujet de loisirs, etc. Une possibilité en ce domaine est fournie par les universités des seniors (Uni3), dont les programmes sont conçus par des

seniors pour des seniors. Habituellement les Uni3 sont en lien avec les universités « classiques ». Aucune formation préalable n'est requise pour participer à ces Uni3. Elles sont donc ouvertes à chacune et à chacun. Leur souci est principalement d'ordre financier, car habituellement, elles ne reçoivent pas ou fort peu de soutien financier des autorités. La présentation a notamment passé défini les différentes catégories de retraités et leurs intérêts pour des formations.

L'exposé a suscité un vif intérêt, souligné par le dialogue qui a suivi. En ce domaine, il y a peut-être des pistes de réflexions à suivre pour les associations d'aînés.

5 Rapports d'activité 2014 de nos organisations membres, d'Alter Ego et de Pro Familia

Alter Ego

Marcel Chevalley est le délégué FSR auprès de cette organisation. L'Assemblée générale ayant lieu le 12 juin, il présentera un rapport circonstancié à son issue.

Pro Familia

Michel Pillonel a participé aux deux AD et il peut affirmer que Pro Familia est active dans toute la Suisse pour défendre les intérêts de la famille. Alors qu'il siégeait au Comité avec Vital Darbellay ici présent, une secrétaire générale hors pair avait été engagée.

Malheureusement, Lucrezia Meier-Schatz, conseillère nationale, a décidé de quitter l'organisation après 20 ans d'activité. Sa place est au concours. Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Michel Pillonel.

Fédération fribourgeoise

Jacques Morel, Président, complète le rapport annuel avec quelques flashes. La Commission des questions économiques recommande l'approbation de la nouvelle loi sur la radio et la télévision qui sera prochainement soumise en votation. La Commission Santé et Social a élaboré une prise de position concernant la stratégie cantonale pour les soins palliatifs. La Commission Sécurité et transports a toujours un serpent de mer à son agenda : le demi-tarif tant pour les jeunes que pour les aînés. La Commission de la Communication travaille à l'amélioration de la visibilité de la FFR. Les nouveaux Statuts ont été établis et viennent d'être approuvés lors de la dernière AD. Enfin, d'une manière générale, les efforts portent également sur le recrutement.

Fédération vaudoise

Christiane Layaz-Rochat, Présidente, n'a rien à ajouter au rapport annuel.

Fédération valaisanne

Jean-Pierre Salamin, Président, rappelle que la FVsR compte 20 associations membres. L'Association valaisanne des retraités de Swisscom, avec 334 membres, vient de rejoindre la FVsR. Au total, elle regroupe environ 7'500 membres. Les activités ont porté notamment sur la politique de longue vie, que ce soit du point de vue associatif, culturel et sportif ou économique. Un sondage a été réalisé pour connaître les points de vue des personnes concernées, paru dans le Trait d'Union ou diffusé au sein des associations membres. Il ressort notamment que les activités et besoins à la retraite varient en fonction de ce qu'on a fait durant la vie active. Les résultats seront transmis au Parlement des Aînés, à l'attention finale du Conseil d'Etat. D'une manière générale, les activités de la FVsR sont sous le slogan « Politique de longue vie » avec des formes de prise en charge individuelle, collective et partagée.

Fédération tessinoise

Maria-Luisa Delcò n'a rien à ajouter au rapport annuel, qui a, par ailleurs, été publié dans le Bulletin de la FSR.

Syndicat Syna

Paul Rutz n'a rien à ajouter au rapport annuel.

Syndicat transfair

Hans Häni n'a rien à rajouter au rapport annuel.

Avivo Bâle

Madame Maria Borriello Inglese rappelle les prises de positions sur les initiatives (voir le rapport annuel).

MCR -Vie montante

Mme J. Lambiel n'a rien à ajouter au rapport annuel. MCR compte 1790 membres. Les rapports annuels figurent à l'annexe 4.

6 Rapport de la Commission « sécurité sociale » ad hoc

La commission n'a pas siégé au cours de l'année sous revue.

7 Présentation des comptes 2014

Le caissier, Lorenzo Ponzo, présente les comptes 2014 (*annexes 5*)
 Corinna Franchi de la fédération tessinoise, lit le rapport des vérificateurs. Les comptes sont approuvés à l'unanimité avec décharge au Comité et au caissier.

8 Présentation du budget 2015

Le budget a été révisé à la suite de la décision du Comité central du 3 mars 2015, afin d'arriver à un équilibre des comptes. Le budget proposé (*annexe 6*) est approuvé à l'unanimité.

9 Elections

9a du Président central

La vice-présidente, Christiane Layaz-Rochat propose la réélection de Michel Pillonel, en soulignant son dévouement et son dynamisme. Michel Pillonel est réélu par applaudissements.

9b du Secrétaire central et du Caissier central

Max Graf a demandé à être déchargé de sa tâche. Il demeure administrateur du Bulletin aux conditions convenues et comprises dans un contrat de mandat signé le 10 décembre 2014. Lors de la séance du 10 décembre 2014, le Comité central a élu Pierre Lässer pour succéder à Max Graf. Un contrat de mandat comprenant le cahier des charges et les conditions d'engagement a été signé à cette occasion. Il est entré en fonction le 1^{er} janvier 2015. Le Président propose à l'AD de ratifier ce choix. Ce qui est fait à l'unanimité. Le Caissier central, Lorenzo Ponzo, a été élu lors de la dernière AD. Ses tâches et ses conditions d'engagement sont précisées dans un contrat de mandat signé également le 10 décembre 2014

9c Election et réélection des membres du Comité central

Une seule démission de membres du Comité central a été enregistrée. Celle de Jean-Pierre Emery, de Neuchâtel, qui se dit déçu de la manière peu collaborative et de la méfiance manifestée à son égard lors du dernier CC. Il lui semblerait normal qu'une franche collaboration puisse s'instaurer, ce qui veut dire conseiller, voire aider un collègue ayant des difficultés à créer une section. Sa confiance a été entamée et il préfère démissionner en



souhaitant bon vent à son successeur. Il conclut en remerciant le Président de lui avoir accordé son soutien et il regrettera les magnifiques contacts entretenus auprès de la FSR. Cette démission implique que le nouveau groupe de Neuchâtel doit désigner quelqu'un pour faire partie du CC et représenter ainsi les membres individuels de ce canton. Christiane Layaz-Rochat, chargée d'établir les contacts avec les intéressés, ne peut pas encore soumettre de propositions. Les contacts préalables indiquent que trois personnes seraient prêtes à participer au Comité cantonal. Il y a encore le mailing à réaliser avec les adresses fournies par le canton.

Un siège pour le syndicat Syna est encore libre. Paul Rutz n'a pas encore de candidat à proposer.

Pour succéder à Werner Siegrist, le syndicat transfair propose Roland Hofer, malheureusement absent aujourd'hui. Il est élu à l'unanimité. Pour succéder à Hans Häni, le syndicat transfair cherche une personne.

Francis Dutoit et Janine Kaufmann, de la FVdR, Maria-Luisa Delcò, de la Fédération tessinoise, et Hans Häni, jusqu'à la désignation d'un successeur par le syndicat transfair, sont élus par acclamations.

9d Election des vérificateurs/vérificatrices des comptes

Le mandat de 1^{ère} vérificatrice de Corinna Franchi de la Fédération tessinoise arrive à échéance. Le Président la remercie chaleureusement pour l'exercice de cette tâche.

Ainsi, Dionys Fumeaux, de la FVsR, devient 1^{er} vérificateur, Josy Tessa, de la FVdR, devient 2^{ème} vérificatrice, Paul Rutz, de Syna, devient 1^{er} vérificateur suppléant. Marceline Millioud, de la FVdR, s'annonce volontaire comme 2^{ème} vérificatrice suppléante.

Les quatre personnes sont élues à l'unanimité.

10 Présentation du site web

Le secrétaire central souligne que, le site de la FSR nouvellement mis en service a été réalisé par la firme iomadokys La personne chargée de mettre sur le réseau les « pages » est le webmaster qui n'est pas le secrétaire central. Le rôle de ce dernier consiste à fournir les informations au webmaster. L'adresse du site est : www.fsr-srv.ch Il est important de relever le tiret (et non pas un point) entre les acronymes fsr et srv. Les adresses de contact pour la présidence et le secrétariat peuvent être modifiées sans changer le libellé des adresses, mais uniquement leur acheminement (par le webmaster)

Une des fonctions principales de la FSR est la coordination des activités de ses membres. Dès lors, le site de la FSR se concentre sobrement sur les principales indications relatives à son organisation et se veut utilitaire. Une particularité du site est qu'il comprend un historique de la défense des retraités et des aînés dans la Suisse moderne. C'est un résumé de la thèse de M. Alexandre Lambelet, qui est parue entre-temps sous forme de publication (« Des âgés en AG - Sociologie des organisations de défense des retraités », ISBN 978-2-88901-046-2 – Présentation du livre en *annexe 7*). On peut distinguer quatre grandes étapes dans la défense des adultes aînés entre 1848 et actuellement. On y voit l'évolution de l'état des personnes âgées comme sujets présentes seulement comme cibles d'actions publiques à celui, actuel, de leur donner la parole, qu'elles revendiquent pour ce qui les concerne. On comprend les motivations d'un des fondateurs de la FSR, Joseph Rey, pour faire évoluer la situation. Ce résumé est unique en soi et peut être utile, non seulement pour comprendre l'évolution historique, et par conséquent la situation actuelle, mais également pour le développement d'argumentaires pour le recrutement.



11 Propositions de membres

Aucune demande de parole.

12 Divers

Le Président communique que le tirage du Bulletin se monte à 4'200 copies en français et 1'580 en allemand.

La ville d'Yverdon-les-Bains, 2ème ville du Canton de Vaud, désire mettre en place un "Conseil des Aînés" ou "Conseil des Seniors" pour la fin de cette année. Comme c'est nouveau, en tout cas pour le Canton de Vaud, Josy Tessa demande si d'autres expériences de ce genre, à part le Tessin qui a institué un Conseil des Aînés inscrit dans la Constitution cantonale, étaient connues des membres de la FSR. Si tel était le cas, elle serait heureuse de connaître, via son adresse mail, quelles sont les expériences positives ou négatives découlant de cette "mise en valeur" ou reconnaissance des Seniors. (Josy Tessa, Paix 28, 1400 Yverdon, tél 024 425 73 27 ; e-mail josy-tessa@bluewin.ch.)

13 Communiqué de presse

Le Président lit le projet de communiqué de presse, faisant suite à l'AD. Il est approuvé à l'unanimité. (annexe 8)

Clôture

Le Président remercie toutes les personnes qui ont contribué à sa réussite et ainsi qu'à chacune et à chacun pour le travail inlassable tout au long de l'année, la précieuse collaboration et la participation active. Il clôt l'AD à 15h15

Annexes

- 1 Liste de présence**
- 2 Rapport d'activité 2014 du Président
- 3 Rapports annuels des associations membres**
- 4 Présentation de M. Roland J. Campiche
- 5 Comptes 2014**
- 6 Budget 2015**
- 7 Références de la publication de M. Alexandre Lambelet « Des âgés en AG »
- 8 Communiqué de presse

** ne figurent pas sur le site. Les autres annexes se trouvent dans les rubriques correspondantes.

EDITIONS ANTIPODES

- Accueil
- Nous contacter
- Rechercher
- Liste des auteur·e·s
- Liste des titres
- Qui sommes-nous?
- Liens
- Livres numériques
- Amis des Editions Antipodes

Collections

- A paraître
- Actualités psychologiques
- Antilogies
- Contre-pied
- Existences et société
- GRHIC
- Histoire
- Histoire.ch
- Histoire et société contemporaines
- Histoire moderne
- Le livre politique - CRAPUL
- Littérature culture société
- Médias et histoire
- Regards anthropologiques
- Littérature
- Traces du temps
- Trait noir
- Trajectoires [BD]
- Terre de Luna
- Cuisine
- A Contrario [collection]
- Sud et Nord
- Outils pour les sciences humaines

Revues

- A Contrario
- Les Annuelles
- NQF
- Le cartable de Clio
- Revue historique vaudoise

Newsletter

S'ABONNER!

Espace clients

Identification

Commandes

Panier Vide

Les Éditions Antipodes ont 20 ans... c'est épatant !

COMMANDER

Des âgés en AG

Sociologie des organisations de défense des retraités

Alexandre Lambelet

2014, 320 pages, 40 chf, 32 €, ISBN 978-2-88901-046-2



Des retraitées et des retraités, réunis en différents groupements de défense d'intérêt, se manifestent régulièrement dans l'espace public helvétique depuis quelques décennies: ils participent à des manifestations, soutiennent des comités référendaires ou se rencontrent lors de grands rassemblements.

Regroupés pour la plupart depuis les années 1980 dans deux organisations faitières, ils sont représentés depuis 2001, au niveau fédéral, par le Conseil suisse des aînés. Cet ouvrage porte un regard inédit sur l'action militante de ces retraités.

Il éclaire d'abord la contribution de ces groupements, tout au long du XXe siècle, aux transformations de l'État social, comme il éclaire en retour les effets de ces transformations de l'État social sur le développement de ces groupements et sur les conditions de vie des personnes âgées.

Surtout, par une observation des pratiques des retraités dans ces groupements, tant au niveau local, cantonal, que national, et par des entretiens menés avec de nombreux membres de ces organisations, ce livre éclaire non seulement les caractéristiques sociales des retraités qui s'engagent dans de tels groupements et les différentes significations qu'ils investissent dans cet engagement, mais, plus encore, propose une lecture novatrice des enjeux de la négociation qu'ils proposent sur la place qu'ils peuvent occuper dans la société.

Table des matières

Introduction

- Les déterminants des formes organisationnelles
- Une approche compréhensive
- Le terrain

1. "Contre" mais "grâce à" l'État

- Quand les politiques publiques forment les organisations d'intérêt
- Entre christianisme et paternalisme (1917-1948)
 - Pro Senectute: une première organisation de patronage des retraités
 - L'émergence de la vieillesse comme problème social et sa prise en charge politique
 - La Confédération et la subsidiarité
 - Conclusion

- Entre divergence et convergence, la catégorie des "retraités" (1948-1980).
 - Préambule
 - Pro Senectute: une entreprise de services
 - L'AVIVO: une entreprise contestataire
 - Pro Senectute et l'AVIVO: des modèles organisationnels opposés

- La coordination des temps grises (1980-2007)
 - Préambule
 - La Fédération suisse des retraités: "Être une personne à part entière"
 - Pro Senectute: se justifier par l'expertise
 - L'AVIVO: une indépendance mise à mal
 - La FARES et le CSA: un choix contraint

- Synthèse

2. L'engagement dans les organisations de défense de retraités

- Des organisations comme lieux de pratiques et d'investissement variés

- Entretiens, corpus et typologie
- Cinq logiques d'engagements
 - Un engagement expert
 - Un engagement continu en terrain connu
 - Un engagement politique émotionnel et différé
 - Donner pour exister
 - Bénéficier de loisirs et rencontrer du monde
 - Une figure repoussoir: les "Tamalous"
- Registres discursifs, positions sociales et pratiques
 - L'hétérogénéité des engagements
 - La hiérarchisation des engagements
 - Positions sociales et lieux de l'engagement
 - Distance aux rôles et évolutions organisationnelles
- Synthèse

3. Les rassemblements

- Une ethnographie interprétative des rassemblements
- Quand les pratiques font discours
 - Un Noël de l'AVIVO Lausanne
 - Une assemblée générale de l'AVIVO bâloise
 - Une Assemblée des délégués de la FVsR
 - Une Assemblée du Comité de la FSR
 - Une Assemblée des délégués de la FARES
 - Une Journée d'automne du CSA
- L'équation des performances
 - Hiérarchiser les publics et les activités
 - Visibiliser ou invisibiliser les bases de recrutement des cadres-dirigeants
 - Donner forme au politique: postures conventionnelles et non conventionnelles
 - Définir des identités
 - Remettre à l'ordre
- Synthèse

Conclusion

Bibliographie

Annexes: sources, entretiens et observations

Liste des abréviations